

FORMULAIRE CONSTRUCTION OU RENOVATION D'IMMEUBLE

Cette déclaration est à envoyer au Collège communal, 2, Place Albert 1^{er} à 1400 Nivelles ou à l'adresse mail : taxes@nivelles.be au plus tard à la fin du 3^{ème} mois suivant le début des travaux ¹.

Année concernée: Date de début des travaux :

Demandeur :

NOM:	<input type="text"/>	PRENOM:	<input type="text"/>
		N° de RN :	<input type="text"/>
SOCIETE:	<input type="text"/>	N° BCE : BE	<input type="text"/>
ADRESSE :	<input type="text"/>	N°	<input type="text"/>
CP :	<input type="text"/>	VILLE :	<input type="text"/>
TEL/GSM :	<input type="text"/>	FAX :	<input type="text"/>
PERSONNE DE CONTACT :	<input type="text"/>		
ADRESSE MAIL:	<input type="text"/>		
N° DE COMPTE BANCAIRE :	<input type="text"/>		

PROPRIETAIRE ²:

NOM:	<input type="text"/>	PRENOM:	<input type="text"/>
		N° de RN :	<input type="text"/>
SOCIETE:	<input type="text"/>	N° BCE : BE	<input type="text"/>
ADRESSE :	<input type="text"/>	N°	<input type="text"/>
CP :	<input type="text"/>	VILLE :	<input type="text"/>
TEL/GSM :	<input type="text"/>	FAX :	<input type="text"/>
PERSONNE DE CONTACT :	<input type="text"/>		
ADRESSE MAIL:	<input type="text"/>		
N° DE COMPTE BANCAIRE :	<input type="text"/>		

¹Le non envoi de la présente déclaration dans le délai imparti ainsi que la déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise entraînent l'enrôlement d'office de la taxe. Dans ce cas, le montant de la majoration est de **100%**

²Compléter si l'adresse de facturation est différente de l'adresse d'imposition.

DATE D'INTRODUCTION DU DOSSIER : ; **DATE DE DELIVRANCE DU PERMIS :**

N° DOSSIER **Adresse du bien :**

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

1. Construction, reconstruction, restauration ou aménagement d'immeuble non habitable (precisez) :

Nombre de m³ à 0,25 € :

2. Construction, modification ou agrandissement d'industries (Precisez) :

Nombre de m³ à 0,05 € :

3. Construction, reconstruction, restauration ou aménagement d'immeuble habitable (precisez) :

Nombre de m³ à 0,25 € :

4. Modification de façade :

Nombre de m² à 0,50 € :

5. Construction de mur de clôture et grillage à front de rue hors construction initiale (Precisez) :

Nombre de mètres courants à 0,75 € :

6. Restauration et modification de mur de clôture et grillage érigés à front de rue (Precisez) :

Nombre de mètres courants à 0,25 € :

En signant le présent formulaire, j'atteste avoir pris connaissance des modalités relatives aux données personnelles et marquer mon accord sur l'utilisation de celles-ci ³.

Nom et qualité du fonctionnaire

Date :

Certifié sincère et véritable (Nom, Prénom et signature)

³ La Ville de Nivelles recueille vos données dans le cadre de taxes, telles que déterminées par les articles L 3321-1 à L 3321-12 du CDLD. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de la Ville de Nivelles et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression, pour un motif légitime, de vos données à caractère personnel. Pour ce faire vous devez introduire personnellement une demande au Délégué à la protection des données, 2 Place Albert 1er à 1400 Nivelles ou par mail : dpo@nivelles.be, en précisant dans l'objet « droit des personnes » et en joignant une copie de votre justificatif d'identité.